

## 9. LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

L'hôpital est un lieu de soins mais c'est aussi un lieu à risques d'infections, tout particulièrement pour les patients les plus fragilisés par leur maladie ou leur traitement.

Ces patients sont alors susceptibles de contracter pendant leur séjour une infection nosocomiale, c'est-à-dire une infection acquise à l'hôpital.

Le Comité de lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) de l'établissement, en collaboration avec l'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH), définit chaque année un programme d'actions de lutte contre les infections nosocomiales dont les résultats sont présentés dans un rapport annuel d'activité, en présence d'un représentant des usagers.

Ce programme comprend des actions de prévention, de formation et de surveillance des Infections nosocomiales. Notre établissement participe également aux enquêtes régionales et nationales.

Vous-même, vous pouvez être porteur infecté ou porteur sain de certains germes susceptibles de contaminer d'autres patients.



**Vous devez, ainsi que vos proches, contribuer activement à la prévention des infections en respectant certaines consignes d'hygiène (lavage ou désinfection des mains, port de masque,...) lorsque le personnel hospitalier vous le demande ou lorsque, à l'entrée de la chambre, le sigle ci-contre est affiché.**

Pour vous désinfecter les mains, une solution hydro alcoolique est à disposition dans nos services.



Si vous avez des questions ou des craintes concernant ces infections, n'hésitez pas à solliciter le personnel infirmier du service qui est compétent pour vous répondre.